

DECLARATION DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (à partir du 15/10/2021)

Vous devez nous adresser cette déclaration au minimum 1 mois avant le commencement de vos travaux de création ou de réhabilitation de votre filière d'assainissement non collectif à :

**SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)
par courrier : 35 rue de la Quemine 71500 BRANGES
ou par mail : assainissement@sivom-louhannais.fr**

Les travaux ne pourront débuter qu'après réception d'un avis favorable du SPANC

Habitation contrôlée	Adresse			
	Code postal		Commune	
				R. Cadastres
Propriétaire	NOM, Prénom			
	Adresse <i>(si différente de l'habitation)</i>			
	Code postal		Commune	
	Téléphone(s)			
	Mail			
Occupant <i>(si différent du propriétaire)</i>	NOM, Prénom			
	Téléphone(s)			
<u>Pièces à fournir obligatoirement:</u>		<u>Pièces à fournir si possédées</u>		
<input type="checkbox"/> Plan de situation de la parcelle <input type="checkbox"/> Plan de masse détaillé* 1/200 ou 1/500 <input type="checkbox"/> Plan intérieur de l'habitation <input type="checkbox"/> Formulaire dûment complété et signé		<input type="checkbox"/> Etude de sol <input type="checkbox"/> Autorisation de rejet		
*plan sur lequel figure l'habitation, la filière d'assainissement complète, et les divers aménagements prévus.				

Attention tout dossier incomplet sera retourné.

NATURE DU PROJET :

Construction neuve

Réhabilitation de l'existant

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION :

Résidence principale

Nombre de chambre :

Résidence secondaire

Temps d'occupation :

Autre, préciser:

Capacité d'accueil :

REALISATION DU PROJET :

Concepteur :

Installateur :

.....
.....
.....

.....
.....
.....

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN :

Présence d'un puits à proximité de l'assainissement ?

OUI

NON

Destiné à la consommation humaine ?

OUI

NON

Distance / dispositif de traitement (m) :

Terrain inondable ?

OUI

NON

Pente du terrain ?

faible

moyenne

grande

DESTINATION DES EAUX PLUVIALES :

fossé, caniveaux,

rétention (cuve, mare...)

infiltration sur la parcelle

Remarques : Les eaux pluviales ne doivent pas transiter dans le dispositif d'assainissement.

LE PRETRAITEMENT :

Les eaux ménagères (salle de bain, cuisine) et les eaux vannes (WC) sont elles prétraitées séparément ?

OUI

NON

Volume du prétraitement : Litres

Type :

Un bac à graisse sera-t-il mis en place ?

OUI

NON

Volume du bac à graisse : Litres

LE TRAITEMENT :

Filières traditionnelles

- FILTRE A SABLE VERTICAL DRAINE
- FILTRE A SABLE VERTICAL NON DRAINE
- TRANCHÉES OU LIT D'EPANDAGE
- TERTRE
- FILTRE A SABLE HORIZONTAL DRAINE

Longueur (m) :

Largeur (m) :

Filières avec agrément:

- MICROSTATION
- FILTRE COMPACT
- FILTRE PLANTE
- AUTRE, préciser :

N° agrément :

Dimensionnement (EH)

Modèle, type, marque:

(attention aux arbres, puits, limite de propriété, réseau existant, géothermie)

Remarques :

LES VENTILATIONS :

La ventilation de prise d'air est elle prévue ? OUI NON

La ventilation de dégazage est elle prévue ? OUI NON

Un poste de relevage est il nécessaire sur la filière ?

Localisation : avant la fosse après la fosse après le filtre

REJET DES EFFLUENTS :

- superficiel (fossé, caniveau...)
- infiltration sur la propriété

Le lieu de rejet est-il situé sur votre propriété ? OUI NON

Avez-vous une autorisation de rejet ? OUI NON

(autorisation obligatoire si rejet hors de la propriété)

Le rejet se fera-t-il par infiltration ? OUI NON

Si oui, joindre l'étude hydrogéologique

Dès réception de cette déclaration dûment complétée et signée, nous vous contacterons afin d'effectuer le contrôle de conception et d'implantation. Une fois un avis Favorable émis, vous pourrez débiter vos travaux. Vous devrez ensuite recontacter le SPANC au moins 7 jours avant la fin du chantier pour convenir d'un rendez-vous afin de vérifier la conformité des travaux réalisés. Une redevance d'un montant de 300€ comprenant toute cette procédure vous sera adressée à la suite du premier contrôle. Nous vous invitons à consulter notre règlement de service auprès de votre Mairie, sur le site internet sivom-louhannais.fr ou directement auprès de notre service. Pour toutes informations complémentaires vous pouvez nous joindre au 03.85.76.06.69. en tapant "2".

Je soussigné(e) M.....autorise M.....à me représenter lors des différents contrôles avec le SPANC en cas d'impossibilité de ma part.

Date et signature du propriétaire :

Notice Explicative

LE PRETRAITEMENT :

Le prétraitement est l'ouvrage qui collecte l'ensemble des eaux usées de l'habitation (wc, salle de bain, cuisine ... hors eaux de pluie). Il permet la décantation des matières solides en suspension, l'ouvrage de traitement qui le suit est ainsi préservé du colmatage.

Dans le cas des filières avec agrément, le prétraitement est souvent intégré, tandis qu'il est indépendant dans les filières traditionnelles. Le prétraitement peut être assuré par :

- Une fosse toutes eaux qui collectera toutes les eaux usées de l'habitation.
- Une fosse septique qui collectera les eaux vannes (wc) et un bac à graisses (qui collectera les eaux de salle de bain et/ou de cuisine).

LE TRAITEMENT :

Le traitement est l'ouvrage qui collecte les eaux prétraitées et permet, grâce à l'activité des microorganismes ou de matériaux filtrants, l'élimination de la pollution.

Cette dépollution peut être assurée par :

- Le sol en place (tranchées ou lit d'épandage). Dans ce cas, le sol doit être sableux et une étude hydrogéologique devra être réalisée.
- Un sol reconstitué (filtre à sable vertical drainé ou horizontal) ou un filtre compact. Dans ce cas, les eaux traitées devront être rejetées en surface (fossé, mare...) éventuellement via une pompe de relevage.
- Un filtre couplé à l'action de certains végétaux (filtre planté).
- Des bactéries "activées" par un système d'aération (microstations).

QUELQUES REGLES DE DIMENSIONNEMENT :

Nbre de chambre	Fosse toutes eaux (litres)	Fosse septique (litres)	Filtre à Sable Vertical draine (m ²)	Filière agréée : microstation, filtre compact... (Equivalent Habitant EH)
3	3000	1500	25	5
4	4000	2000	30	6
5	5000	2500	35	7

Sont comptées comme chambre, les pièces d'accueil de plus de 7m² avec un ouvrant sur l'extérieur.

Volume d'un bac à graisses :	
Cuisine ou salle de bain	200 Litres
Cuisine et Salle de bain	500 Litres

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous joindre au 03.85.76.06.69. en tapant "2"